

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 19 décembre 2022

Levée du niveau 1 de vigilance en période de grand froid dans les Vosges : retour au niveau de veille saisonnière

En période de grand froid, des mesures sont mises en œuvre de manière adaptée par les autorités et les différents acteurs concernés en fonction de l'impact prévisible ou avéré de la vague de froid.

Trois niveaux de vigilance sont susceptibles d'être déclenchés :

- niveau 1 (jaune) : températures ressenties comprises entre -5° et -10° ;
- niveau 2 (orange) : températures ressenties comprises entre -10° et -18° ;
- niveau 3 (rouge) : températures ressenties inférieures à -18°.

Dans le département des Vosges, le niveau 1 de vigilance a été déclenché le lundi 12 décembre.

Compte tenu des températures plus clémentes (supérieures à -5°) de ces prochains jours, le niveau 1 de vigilance est levé et le dispositif de surveillance repasse en **veille saisonnière**.

Malgré ce radoucissement, les acteurs de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion restent vigilants et mobilisés pour la prise en charge des personnes vulnérables à travers les dispositifs mis en œuvre et renforcés depuis le 1er novembre 2022 dans le cadre du niveau de veille saisonnière. Si les températures venaient à baisser à nouveau, les mesures du dispositif seraient immédiatement réadaptées.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88

Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

